

MISSION ALPHA INTERNATIONAL

1165068025

275, chemin Saint-Grégoire

Lévis (QC) G6J 1E8

514-605-6683

Rapport Compte de résultat

Période : du 2025/01/01 au 2025/12/31

Recettes

8223 Dons reçus	69 981,76\$
Revenu total :	69 981,76\$

Bénéfice brut**69 981,76\$****Frais**

8522 Dons versés - activités humanitaires	5 265,87\$
8525 Dons versés - autres organisations	200,00\$
8690 Assurances	266,52\$
8811 Papeterie et fournitures de bureau	222,18\$
8860 Honoraires professionnels	768,62\$
8861 Frais légaux	40,63\$
8871 Frais de gestion et d'administration	40,00\$
8911 Loyer de bien immobiliers	10 501,26\$
8913 Frais de copropriété	186,33\$
8917 Entreposage	2 891,33\$
8962 Réparations et entretien - véhicules	171,78\$
8964 Réparations et entretien - machines, matériel	694,70\$
9010 Autres frais de réparation et d'entretien	29,60\$
9130 Fournitures	870,98\$
9150 Dépenses liées à l'informatique	859,04\$
9151 Amélioration et modernisation (logiciels)	236,85\$
9152 Internet	1 267,86\$
9200 Frais de déplacement	43 373,10\$
9221 Électricité - Services publics	510,70\$
9222 Eau - Services publics	184,26\$
9224 Frais de carburant - Services publics	23,96\$
9225 Téléphonie et télécommunications	366,53\$
9274 Frais de transport et d'entreposage	558,42\$
9281 Frais de véhicules	1 170,68\$
Total charges :	70 701,20\$

Total bénéfice d'exploitation**(719,44\$)****Autres charges**

8670 Amortissement de biens corporels	545,27\$
8715 Frais bancaires	51,13\$
Total autres charges :	596,40\$

Bénéfice net**(1 315,84\$)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

(1) Compte no. 8913 - Frais de copropriété :

Ils représentent un droit d'accès par l'achat d'une vignette et du paiement mensuel du droit d'accès contrôlé/sécurisé au secteur résidentiel par le véhicule du locataire. Ces frais sont exigés par le propriétaire de l'immeuble et ne sont pas compris dans le coût de location du logement par le locataire occupant.

(2) Compte no. 9200 – Frais de déplacement :

Ces frais comprennent tous les coûts encourus pour les déplacements dans le cadre de la mission et une allocation de séjour allouée selon le nombre de jours loin du domicile.